

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/el/arrete/2020/07/12/2020042280/justel>

Dossier numéro : 2020-07-12/02

Titre

12 JUILLET 2020. - Arrêté royal rendant le régime de pensions institué par la loi du 28 avril 1958 applicable aux membres du personnel du War Heritage Institute (WHI)

Source : SECURITE SOCIALE

Publication : Moniteur belge du 16-07-2020 page : 53906

Entrée en vigueur : 01-05-2017

Table des matières

Art. 1-3

Texte

Article [1er](#). Le régime de pensions institué par la loi du 28 avril 1958 relative à la pension des membres du personnel de certains organismes d'intérêt public et de leurs ayants droit, est applicable aux membres du personnel du War Heritage Institute.

[Art. 2](#). Le présent arrêté produit ses effets le 1er mai 2017.

[Art. 3](#). Le ministre qui a les Pensions dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.